

**Maître Alain Léopold STIBBE, Avocat au Barreau de PARIS,**  
demeurant 40 rue de Monceau, 75008 PARIS, Tél. : 01 45 63 55 55

**VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES le JEUDI 29 SEPTEMBRE 2016 à 14 H 30**

**AU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE NANTERRE**  
**EN UN LOT**, au plus offrant et dernier enchérisseur, en l'audience des Criées  
du Tribunal de Grande Instance de NANTERRE, siégeant à l'Extension  
du Palais de Justice de NANTERRE, 6 rue Pablo-Neruda, salle B, au rez-de-chaussée

**UN BATEAU dénommé « ARGAN »**

Actuellement amarré

**27 bis quai du 4 Septembre à BOULOGNE-BILLANCOURT (92100)**

**Caractéristiques :**

Nom : ARGAN (anciennement EFFORT II)

Type : Bateau à usage privé

Usage : bateau logement, non navigant, non motorisé

Immatriculation : P016841F, inscrit au Bureau de PARIS, en date du 27 février 2001

Propriétaire : Monsieur Smain QASIMI et Madame Carolina LAZZARI

Lieu d'amarrage actuel : 27 bis quai du 4 Septembre à BOULOGNE-BILLANCOURT (92100), Rive droite de la Seine, face à la commune de SAINT-CLOUD, entre le Pont de Saint-Cloud et le Pont de Suresnes, à hauteur de l'échangeur de la A13, près des installations sportives de l'ACBB, au niveau du Parc de Boulogne-Edmond de Rothschild, à proximité de la rue de l'Abreuvoir.

Date de construction : 1932

Chantier : Chantier construction du Grand Quevilly

Matériau : Acier soudé riveté

Moteur : General Motors 165 CV (déposé)

Tirant d'eau : non communiqué

Tirant d'air : non communiqué

Longueur maximum (gouvernail inclus) : 38,84 mètres

Largeur maximum (toutes saillies incluses) : 5,06 mètres

Expertise de coque : 31 octobre 2006 (validité 10 ans)

**Cette vente a lieu à la requête du PORT AUTONOME DE PARIS**, établissement public de l'Etat créé par la Loi n° 68.917 du 24 octobre 1968 modifiée (articles L4322-1 à L4322-20 du Code des transports), dont le siège est sis 2 quai de Grenelle, 75732 PARIS cedex 15, agissant poursuites et diligences de son Directeur général et de son Agent comptable, ayant élu domicile :

- à **NANTERRE, au cabinet de la SCP LEROI WALD REYNAUD AYACHE, Huissiers de Justice associés à NANTERRE (92)**, 12 avenue du Général Galliéni, BP 215, 92002 NANTERRE Cedex

- et à **BOULOGNE-BILLANCOURT (92100), en l'Etude de la SELARL VITTO, BICHON et POMMIER, Huissiers de Justice associés à BOULOGNE (92)**, 26 boulevard Jean-Jaurès, 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT

et pour **Avocat Maître Alain Léopold STIBBE, Avocat au Barreau de PARIS, demeurant 40 rue de Monceau, 75008 PARIS,**

**en vertu et en exécution :**

- d'un commandement de payer aux fins de saisie vente délivré le 9 avril 2015 par la SELARL Philippe VITTO, Jean-Eudes BICHON et Jean-Michel POMMIER, huissiers de justice associés à BOULOGNE, pour paiement en principal de :

- un état exécutoire 123124 du 26 avril 2011 de ..... 3.951,11 Euros
- un état exécutoire 123552 du 23 novembre 2011 de ..... 6.997,76 Euros
- un état exécutoire 123902 du 09 mars 2012 de ..... 2.999,04 Euros
- un état exécutoire 124160 du 19 juillet 2012 de ..... 5.188,80 Euros

- un état exécutoire 124339 du 19 novembre 2012 de ..... 4.189,12 Euros
- un état exécutoire 124628 du 18 avril 2013 de ..... 4.189,12 Euros
- un état exécutoire 124827 du 09 septembre 2013 de .... 4.379,56 Euros
- un état exécutoire 124994 du 12 novembre 2013 de ..... 3.284,67 Euros
- un état exécutoire 125299 du 25 mars 2014 de ..... 5.474,45 Euros
- un état exécutoire 125399 du 18 juin 2014 de ..... 3.237,06 Euros
- un état exécutoire 125599 du 23 octobre 2014 de ..... 5.395,10 Euros

outre les intérêts et frais pour les périodes postérieures.

- de la saisie pratiquée le 4 mai 2015 par ministère de la SELARL Philippe VITTO, Jean-Eudes BICHON et Jean-Michel POMMIER, huissiers de justice associés à BOULOGNE,

- d'un jugement avant dire droit du Juge de l'Exécution du TGI de NANTERRE du 1<sup>er</sup> octobre 2015,

- d'un jugement du Juge de l'Exécution du TGI de NANTERRE du 16 juin 2016 définitif

Ce bien appartient à **Monsieur Smain QASIMI et Madame Carolina LAZZARI**, Bateau ARGAN, 27 bis quai du 4 septembre, 92100 BOULOGNE BILLANCOURT

**MISE À PRIX : 500 Euros (Cinq cents Euros)**

L'adjudicataire sera tenu d'acquitter dans les 24 heures le prix de l'adjudication sans frais à la Caisse des Dépôts et Consignations, à peine de réitération des enchères.

Les enchères ne peuvent être portées qu'en s'adressant à l'un des Avocats postulant

Près le Tribunal de Grande Instance de NANTERRE

OBSERVATION : dans l'hypothèse d'une absence d'offre le jour fixé pour la première vente, au quatorzième jour suivant cette première vente, soit le 13 octobre 2016 à 14 H 30, les enchères auront lieu sur une nouvelle mise à prix, laquelle sera alors de 1 euro, aux mêmes conditions de vente

**L'adjudicataire sera tenu d'évacuer sans délai et à ses frais. Le bateau ne dispose d'aucune autorisation de stationnement.**

Pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser :

- Au Greffe du Juge de l'Exécution près le Tribunal de Grande Instance de NANTERRE, où il a été déposé sous la Référence Greffe 15/00109  
- à **Maître Alain Léopold STIBBE, Avocat au Barreau de PARIS, demeurant 40 rue de Monceau, 75008 PARIS, Tél. : 01 45 63 55 55.**

Fait et rédigé à PARIS. Signé : Maître Alain Léopold STIBBE